

Cé L'INFO

DÉC.
2025

Budget 2026
Tenir le cap

EN BREF
*Recensement
2026*

VIE QUOTIDIENNE
*Un nouvel
espace vert*

PORTRAIT
*Anne
Ruellan*

SOMMAIRE

DÉC. 2025



AGENDA

Retrouvez tous
les événements
de votre Ville

page 03



DOSSIER

Budget 2026

Tenir le cap

page 07



ENFANCE JEUNESSE

Le nouveau conseil
municipal des enfants

page 17



PORTRAIT

Anne Ruellan

Un art de vivre
avec soi et les autres

page 21

Édito	02
Le saviez-vous ?	11
En bref	12
Vie quotidienne	14
Les échos du Conseil	18
Vie associative	22

édito



Alors que l'année touche à sa fin, je tenais à vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale, mes plus sincères vœux pour ces fêtes de fin d'année.

Malgré un contexte national qui peut parfois nous sembler morose, je suis convaincu que ces moments partagés seront l'occasion de réaffirmer ce qui nous unit : la chaleur humaine, la solidarité et la joie de se retrouver en famille ou entre amis.

Je souhaite que ces fêtes soient pour vous et vos proches un temps de répit, de joie et de rassemblement. Profitez de ces instants précieux, car c'est aussi dans ces moments de partage que se construit notre avenir commun.

Ensemble, continuons à faire des Ponts-de-Cé une Ville où il fait bon vivre, où chacun trouve sa place et où la tolérance et la bienveillance restent des valeurs partagées.

Belles fêtes de fin d'année à chacune et chacun d'entre vous.

Jean-Paul PAVILLON

Maire,
Vice-président d'Angers
Loire Métropole



Téléchargez
L'APPLICATION OFFICIELLE
DE VOTRE VILLE (GRATUIT)



- www.lespontsdece.fr
- [villelespontsdece](https://www.facebook.com/villelespontsdece)
- [@villepontsdece](https://twitter.com/@villepontsdece)
- [ville les ponts-de-ce](https://www.instagram.com/ville_les_ponts-de-ce/)



Cé l'INFO est un journal d'informations municipales réalisé par le service communication de la ville des Ponts-de-Cé

Contact : 7 rue Charles de Gaulle - 49130 Les Ponts-de-Cé • www.lespontsdece.fr • celinfo@ville-lespontsdece.fr • Tél. 02 41 79 75 75

ISSN 2823-4774 Directeur de publication : Jean-Paul Pavillon / Rédacteur en chef : Fabrice Villegien / Rédactrices : Charlotte Lair, Charlotte Oger

Création & mise en page : A4 éditions / Crédits photos : Ville Les Ponts-de-Cé sauf mention / Freepik / Distribution : Étudiants ponts-de-céais

Impression : Loire Impression - 49 400 DISTRE - Imprimé sur papier offset recyclé avec encres végétales.

AGENDA

L'ELAN *le lieu qui fait*



BOUGER

les 11-25 ans !



PORTE OUVERTES 9-10 JANVIER

ELAN - Espace de Loisirs
et d'ANimations
17 bis avenue Galliéni



[enfancejeunesse.pontsdece](#)



[jeunesse.pontsdece](#)

BILLETTERIE CULTURE

Ouverture de l'Accueil culture :
Lundi et vendredi de 14h à 18h
Mardi de 14h à 18h30
Mercredi de 9h30 à 12h30
et de 14h à 18h30

Tél. 02 41 79 75 94
Billetterie en ligne sur
[billetterie.lespontsdece.fr](#)

expo SITIONS

DU 10 JAN. AU 8 FÉV.

LE GESTE CRÉATEUR
PHOTOGRAPHIES
PHOTO CLUB DES PONTS-DE-CÉ
RIVE D'ARTS



Tout l'agenda :
[www.lespontsdece.fr](#)

Abonnez-vous
aux newsletters
culture et Ville



DÉC.

SAMEDI 20

CONCERT LYRIQUE

Cie Musartis et le chœur Dumnacus
20h30 - Théâtre des Dames

MERCREDI 24

REPAS PARTAGÉ SOLIDAIRE LA TOMBALE

Apportez boisson
et plat à partager
19h à 23h - promenade Emstal



MERCREDI 31

THÉÂTRE LE TIROIR DE WOODY ALLEN

Cie Jugaad
18h et 20h30 - Théâtre des Dames

JANV.

SAMEDI 3

REPAIR CAFÉ

10h à 12h30 - Médiathèque

MERCREDI 7

UN TEMPS POUR MOI

atelier aidants
14h30 à 16h30 - Résidence
autonomie

VENDREDI 9

ATELIER EN LIBRE-ACCÈS

avec le conseiller numérique
15h à 17h - Médiathèque

VERNISAGE EXPOSITION LE GESTE CRÉATEUR

Photographies
18h30 - Rive d'Arts



CONCOURS DE BELOTE

AAECC Handball

16 € par équipe

19h accueil

20h début des parties - Lieu ?

SOIREE JEUX - LA TIMBALE

20h - promenade Emstal

LES 9 ET 10

PORTE OUVERTES DE L'ELAN

Espace de Loisirs et d'Animations

Vendredi de 16h à 19h

Samedi de 10h à 13h30

Avenue Galliéni

LUNDI 12

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

19h - Athlétis

MARDI 13

LANCER DU PRIX CEZAM

18h30 - Médiathèque

VENDREDI 16

SOIREE JEUX

Quartier La Monnaie

18h à minuit - salle Nelson-Mandela

DU 23 AU 25

CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA-BADMINTON

de **9h à 16h** - Athlétis

VENDREDI 23

JOB DATING

De 10h à 12h - CCAS - Trait d'Union

SAMEDI 24

RAconte-MOI UNE HISTOIRE, ENTRE VILLES ET CAMPAGNES

Dès 4 ans

10h30 - Médiathèque

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25

SORGES THÉÂTRE AVEC VUE SUR LA RUE

Samedi à 20h30

Dimanche 25 à 15h

Salle Jacques-Houtin

DIMANCHE 25

LECTURES THÉÂTRALISÉES

« DU PAIN ET DES ROSES »

Cies de Labelpool et Dutilleux

16h - Chez l'habitant



MARDI 27

CONSEIL MUNICIPAL

19h - Hôtel de Ville

JOB DATING

De 10h à 12h - CCAS d'Union

VENDREDI 30

JOUONS EN FAMILLE

Passer un bon moment avec
d'autres familles autour du jeu

18h à 20h30

Salle de La Guillebotte

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LA TIMBALE

20h - promenade Emstal

Soirée Blind Test

21h - promenade Emstal

FÉV.

MARDI 3

MA PETITE ÎLE DU PACIFIQUE

Théâtre - Dès 8 ans
Cie Les 3 T
20h - Théâtre des Dames

MERCREDI 4

UN TEMPS POUR MOI - ATELIER AIDANTS

14h30 à 16h30 - Résidence autonomie

JEUDI 5

CONFÉRENCE DE MARC BERGERE

Autour de son livre
« Lignes de fuite, l'exil des collaborateurs après 1945 »
18h30 - Médiathèque



VENDREDI 6

CAFÉ CITOYENS

Quartier de
L'île du château / Saint-Aubin
10h30 à 12h Place Leclerc



VENDREDI 6

SOIRÉE JEUX

Quartier La Monnaie
18h à minuit - Salle Nelson-Mandela

MOM'ENT FAMILLE

Temps d'échanges parents/enfants
18h à 19h30 - Salle de La Guillebotte

TEMPS FORT

APE JACQUES-PRéVERT

18h30 - Spectacle
19h30 - Repas et animations
École Jacques-Prévert

SAMEDI 7

REPAIR CAFÉ

10h à 12h30 - Médiathèque



TIT'ZISTOIRES

De 0 à 3 ans
10h et 11h - Médiathèque



SAMEDI 7

CAUSE TOUJOURS SPÉCIAL POLARS

14h30 - Médiathèque

DIMANCHE 8

CONCERT

« EN CHANT DE LEUR »

Chorale Chanteloire
et A portée de voix
15h - Salle Emstal

VENDREDI 13

VERNISAGE EXPOSITION

« Le nid, la corneille et la plume »
Installations du collectif
TRACE-ECART
18h30 - Rive d'Arts

COLLECTE SAPINS DE NOËL

DU 26 DÉC.
AU 19 JANV.



LA MONNAIE
AVENUE F. MITTERRAND



LA CHESNAIE
RUE JULES-BOUTIER



ÎLE/SAINTE-AUBIN
GIRATOIRE RUE JEAN-MACÉ



UNIQUEMENT LES SAPINS VERTS, NATURELS
ET DÉBARRASSÉS DE TOUTES DÉCORATIONS
UNIQUEMENT RÉSERVÉE AUX PARTICULIERS



lespontsdece.fr

BUDGET 2026

TENIR LE CAP



De nouveaux espaces verts à entretenir. Ici la coulée verte de la Monnaie

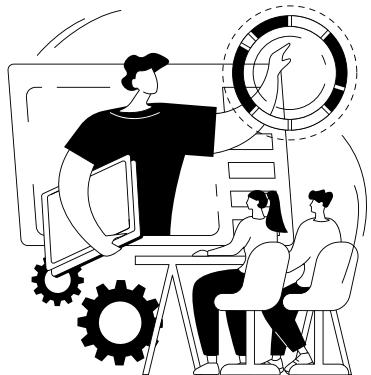
Le budget 2026, conforme aux orientations budgétaires présentées au conseil municipal du 18 novembre, est globalement en baisse de 5,50 % par rapport au budget 2025. Néanmoins, les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 1,92 % en raison de l'augmentation des frais de personnel (représentant plus de la moitié des dépenses) due notamment à la hausse des cotisations employeur de la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) et à la création/évolution de certains postes (police municipale, centre technique municipal, direction des familles et de l'éducation).

Les charges à caractère général (achats d'énergie, de fournitures, de petits équipements, dépenses d'entretien-réparation et contrats de prestations de services) sont en légère hausse de 1,23 %. Les écarts proviennent essentiellement de l'augmentation des surfaces d'espaces verts à entretenir (coulée verte Zac de La Monnaie notamment) et l'augmentation des contrats de maintenance, tant en termes de prix

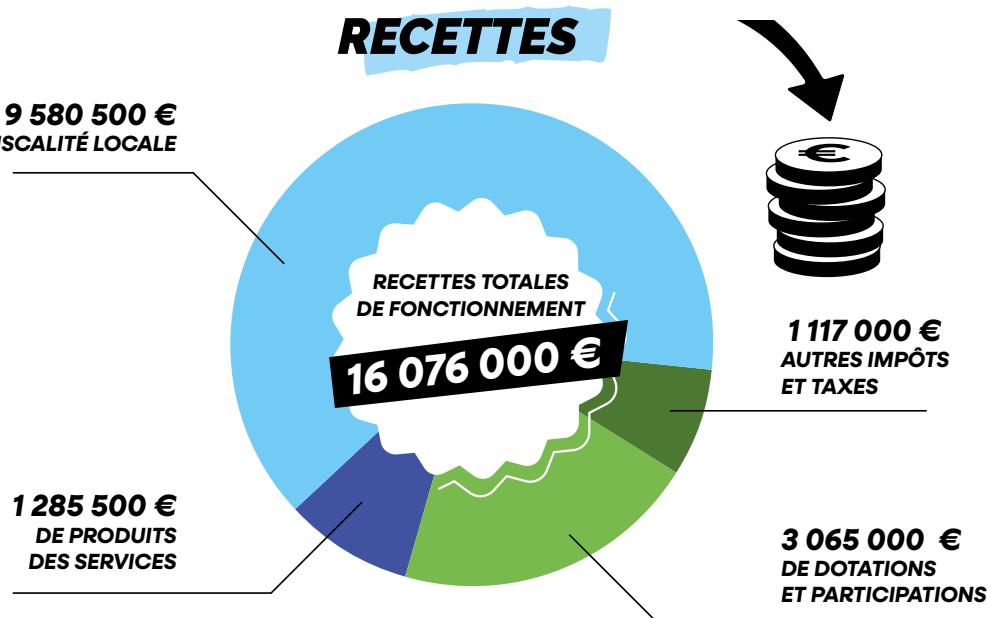
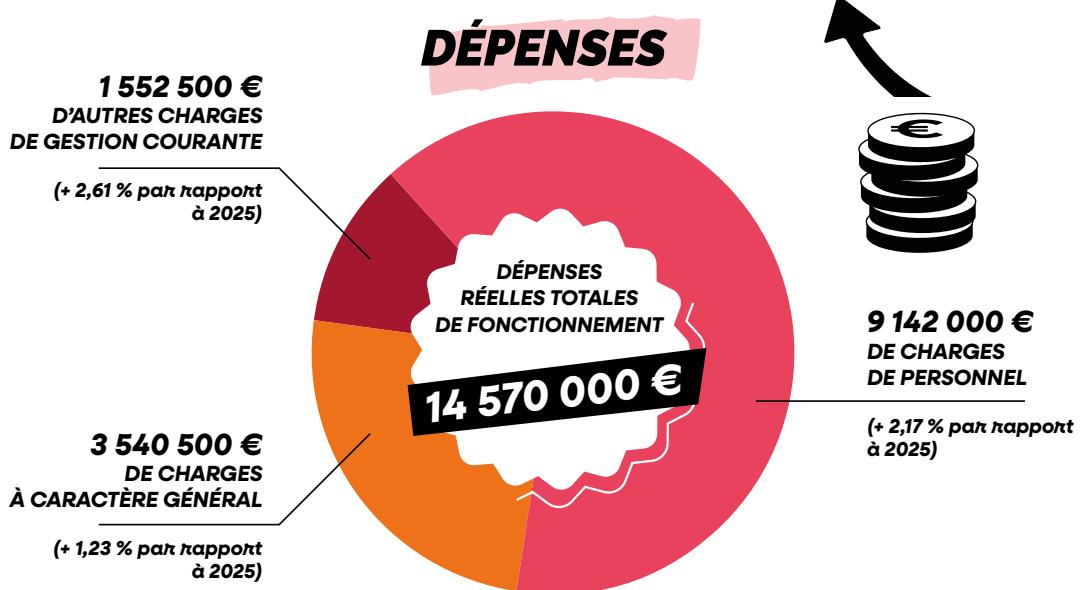
qu'en matière de volume du fait de nouveaux équipements. La hausse concerne aussi pour partie le traitement des déchets sauvages ainsi que les actions menées en faveur de la transition écologique. En revanche, les dépenses de fluides qui représentent 20% de ce chapitre sont en baisse. Cela a été rendu possible grâce à l'impact positif des travaux menés sur le patrimoine communal. La baisse concerne aussi les fournitures d'entretien suite au travail réalisé par les services en faveur du réemploi et de l'optimisation des ressources.

Les recettes de fonctionnement sont en hausse de 3,91 % par rapport au budget 2025 notamment grâce aux recettes fiscales (+2,82 % en raison de l'augmentation des bases votées par le parlement). A noter que les élus ont décidé, comme l'an dernier, de ne pas augmenter les taux communaux des taxes d'habitation foncières bâties et non bâties.

Lors du conseil municipal du 16 décembre, les élus ont adopté le budget 2026 malgré un contexte politique national instable. La Ville augmente l'enveloppe globale des subventions allouées aux associations et continue à investir dans des projets structurants pour la commune.



FONCTIONNEMENT DES DÉPENSES ET DES RECETTES EN HAUSSE





INVESTISSEMENT DES PROJETS 2025 FINALISÉS EN 2026

5 220 000 €

dont **3 812 500€**

de dépenses d'équipement

272 000 €

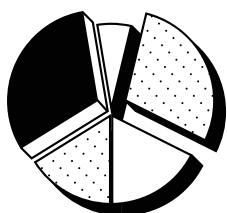
CULTURE

(fresque de la médiathèque,
orgue Saint-Aubin ...)

930 000 €
**ADAPTATION AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE**
(cour d'école du groupe
scolaire Jacques-Prévert,
îlots de fraîcheur ...)

967 000 €
**SPORTS ET ÉQUIPEMENTS
DE LOISIRS**
(dont rénovation de la Baignade
et des sites sportifs)

LES PRINCIPALES
OPÉRATIONS
D'INVESTISSEMENT



RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE GLOBALE DE SUBVENTIONS

59 %
POUR LE SPORT

30 %
POUR LA VIE ASSOCIATIVE

9 %
CLASSES DÉCOUVERTE

2,39 %
DIVERS
(culture, patrimoine,
action économique, etc.)

MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS :

120 000 €

LES AIDES INDIRECTES AUX ASSOCIATIONS
REPRÉSENTENT UNE SOMME ESTIMÉE

641 000 €

MONTANT DE L'AIDE AU CCAS :

526 000 €

Une note de synthèse de présentation du budget
est disponible sur le site internet de la ville

Pour les **subventions** aux associations et au CCAS, la Ville a décidé d'augmenter de 2% l'enveloppe globale. Pour rappel, le montant des subventions est lié à des critères spécifiques tels que le nombre de licenciés pour les associations sportives ou le nombre d'adhérents ponts-de-céais pour les associations culturelles. Par contre les élus ont voté une augmentation de de 2% de certains tarifs municipaux comme les locations des salles municipales par exemple.



Après 30 ans de services, la baignade nécessite une rénovation de ses installations techniques.

En matière d'**investissement**, la baisse porte sur les dépenses d'équipement essentiellement constituées par les travaux structurants réalisés pour entretenir et développer les équipements municipaux. Plusieurs grands projets du mandat municipal (Accueil Jeunes et Passerelle, par exemple) se terminent en 2025 et l'année qui vient sera plutôt une année de transition en raison des élections municipales. Plusieurs projets inscrits portent sur les travaux débutés en 2025. Parmi eux, on peut citer la réhabilitation des installations techniques de la baignade, celles-ci ayant plus de 30 ans. Ce projet d'envergure, dont la tranche 2 s'élève à 765 000€, est en lien avec les Avan'Cé Climatiques et les actions spécifiques d'amélioration de la performance énergétique et de diminution des consommations d'eau. La Ville prévoit également la rénovation des sols sportifs de la salle annexe d'Athlétis, de la fosse gym et des aires de jeux. Pour le volet culture, on peut citer la rénovation de l'orgue situé dans l'église Saint-Aubin (100 000€) et la création d'une grande fresque sur le mur de la médiathèque Saint-Exupéry (50 000 €). Autre sujet important : la transition écologique avec la fin du programme de renaturation des cours d'écoles (groupe scolaire Jacques-Prévert 280 000€), la création d'îlots de fraîcheur dans la Ville, l'aménagement paysager chemin du Petit Pouillé (100 000 €) et les aménagements paysagers dans le quartier de La Monnaie. Pour faire face à ces dépenses d'investissement importantes, la Ville prévoit de contracter un emprunt d'environ 1,6 M€.



“ 3 QUESTIONS À ...

Comment la Ville a appréhendé le budget 2026 ?

Dans un contexte national qui ne s'améliore pas, nous présentons un budget prudent et sincère au plus proche de la réalité et des prévisions. Il s'inscrit dans la continuité des précédents sans dépense exceptionnelle. La Ville a fait le choix de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition et de continuer à offrir la même qualité de services à la population avec moins de moyens.

**EMILIE
BOYER**

adjointe aux finances et au tourisme



Comment la Ville fait-elle face aux dépenses de fonctionnement dans ce contexte ?

Les services municipaux réalisent un important travail pour trouver des financements extérieurs. La Caisse d'Allocations Familiales est ainsi notre partenaire depuis plusieurs années dans le domaine de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse.

La Ville a-t-elle prévu un emprunt ?

Nous avons une capacité d'autofinancement, qui augmente grâce à une amélioration de nos recettes, ce qui nous permet d'investir sans trop emprunter. En 2026, nous avons toutefois prévu un emprunt d'environ 1,6 M€ pour financer les travaux de la baignade et la renaturation de la Ville.

Le saviez-vous ?

COMMENT S'EST ÉLABORÉ **LE BUDGET MUNICIPAL** **2026 ?**

*Le budget, c'est l'acte le plus important dans une année municipale mais comment se prépare-t-il, quelles sont les étapes de son élaboration ?
On vous explique tout ça.*

DE JUILLET À OCTOBRE 2025

En juillet, la direction des finances envoie une lettre de cadrage à toutes les directions municipales. Cette lettre, élaborée avec le maire et l'adjointe aux finances, présente le cadre dans lequel les services municipaux devront faire leur demande de budget pour l'année 2026. Elle tient compte du projet de loi de finances national notamment pour l'évolution des bases que décide le parlement. Les mois qui suivent sont mis à profit par les services pour faire des demandes budgétaires en lien avec les orientations prises par les élus.

DÉBUT NOVEMBRE

Pendant deux jours, toutes les directions, accompagnées de leur élu(e) de tutelle, viennent défendre les unes après les autres, leur demande de budget pour l'année à venir. Les arbitrages se font en présence du maire, de l'adjointe aux finances, de la directrice générale des services et de la directrice des finances.



18 NOVEMBRE

C'est la date du Conseil municipal au cours duquel a eu lieu le débat d'orientations budgétaires. Ce débat, obligatoire, permet de présenter et de débattre des grandes orientations qui feront le budget de l'année 2026.

16 DÉCEMBRE

C'est la séance du Conseil municipal la plus importante de l'année, celle du vote du budget. Celui-ci fait l'objet d'une présentation détaillée pour l'ensemble des dépenses et des recettes. C'est aussi lors de cette séance que sont votés les taux d'imposition communaux et les subventions aux associations. À noter que la commune a l'obligation d'avoir un budget équilibré.

1^{ER} JANVIER 26

Ouverture théorique du budget pour l'année 2026. Les services peuvent alors commencer leurs engagements en tenant compte du nouveau budget.

MARS 2026

C'est la dernière étape de la vie du budget. Les élus(es) votent le «Compte Financier Unique», appelé autrefois le compte administratif. C'est le document qui examine l'exécution du budget de l'année précédente. Il permet de contrôler la gestion de la commune et de vérifier que les dépenses et les recettes annoncées lors du budget primitif sont bien celles réalisées.

**Pour en savoir un peu plus sur le budget,
rendez-vous sur le site de la ville
www.lespontsdece.fr/la-mairie/budget**

en bref

zoom SUR ...

RECENSEMENT 2026



Chaque année, un échantillon différent de logements est recensé aux Ponts-de-Cé. Si vous habitez un de ces logements, une lettre du maire sera déposée en janvier dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Plus d'infos sur www.le-recensement-et-moi.fr



Alban Gabard et Nadia Garreau seront les agents chargés du recensement 2026.

le CHIFFRE du mois

3 694

C'est le nombre de sportifs licenciés dans les différents clubs ponts-de-céais recensés pour cette saison 2025/26. 1704 d'entre-eux ont moins de 18 ans. C'est ce chiffre qui sert, entre autres critères, à calculer les subventions municipales aux clubs sportifs.

QUARTIER DES HAUTS-DE-LOIRE : ÇA AVANCE



Les riverains du quartier des Hauts-de-Loire ont reçu dans leur boîte aux lettres le journal n° 3 du projet. On y retrouve une interview du paysagiste du futur quartier, un point sur l'avancement des travaux et un focus sur les jeux publics qui sont déjà ouverts à tous. Le journal est à retrouver également sur le site de la Ville ou à l'accueil des services municipaux.

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PARA-BADMINTON AUX PONTS-DE-CÉ



A l'occasion des Jeux Para-Olympiques 2024, beaucoup ont découvert et se sont émerveillés devant le sport pratiqué par des athlètes en situation de handicap. Du 23 au 25 janvier, vous aurez l'occasion de voir en action les meilleurs para-badistes français à l'occasion des championnats de France de la discipline qui se dérouleront salle Athlétis. Des rencontres spectaculaires en perspective.

Entrée libre.



VIA LIGÉRIA

La ville des Ponts-de-Cé est devenue en 2024 « ville de la Via Ligéria ». La commune est traversée par l'un des nombreux itinéraires constituant la Via Ligéria, voie partant de Nantes et qui permet de rejoindre la Via Francigena, voie antique reliant Canterbury à Rome. La Ville figure parmi les étapes clairement identifiées et valorisées, pour toutes les personnes qui se lancent dans le parcours de rencontres et de découvertes. Un panneau en forme de borne kilométrique a ainsi été installé sur l'itinéraire, square du Pigeon d'Or, la ville des Ponts-de-Cé se situant à environ 2 000 km de Rome.

DES NAISSANCES, UN ARBRE



Depuis plusieurs années, la Ville plante des arbres à l'occasion des naissances recensées durant l'année précédente (104 en 2024). Ainsi, le samedi 15 novembre, de nombreuses familles se sont déplacées pour planter un arbre dans le quartier de La Chesnai. Depuis le début de cette opération, plusieurs centaines d'arbres ont ainsi été plantés dans différents quartiers de la commune.

LE GESTE CRÉATEUR, LA NOUVELLE EXPOSITION À RIVE D'ARTS

Pour cette nouvelle exposition, le photo club des Ponts-de-Cé pose son regard sur ce qui fait le cœur même de la création : le geste. L'exposition explore à travers une série de photographies, la manière dont les artisans et les artistes donnent vie à leurs créations.

Dessiner, coudre, sculpter... Qu'il soit spontané ou minutieusement répété, chaque geste façonne, ajuste, perfectionne, et devient langage. Il raconte et il dévoile.



Plongez dans ces instants capturés par les photographes du photo club du 10 janvier au 8 février à Rive d'Arts du mardi au dimanche, de 14h à 18h.

Rendez-vous au vernissage le vendredi 9 janvier à 18h30.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE

Implantée depuis plus de 10 ans sur Tillières-Sevremoine, **Conception du Domaine** est une entreprise familiale qui s'est développée dans la galerie commerciale de la Guillebotte. Spécialistes de la maîtrise d'œuvre, Sylvain Rousteau, Pascal Martin et Margot Petit vous conseillent et vous accompagnent de A à Z dans vos projets de construction, de rénovation, d'extension et de l'aménagement de l'habitat dans le cadre du maintien à domicile (handicap et vieillissement).

Contact :

Pascal Martin - 06 81 90 44 47

Sylvain Rousteau - 02 41 85 54 03

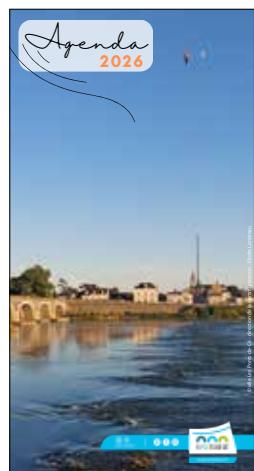
www.conceptiondudomaine.fr

VŒUX 2026



Le maire et le conseil municipal présenteront leurs vœux à la population le lundi 12 janvier à 19 h, salle Athlétis.

AGENDA 2026



Vous les retrouvez à l'accueil de la mairie ou chez notre partenaire Intermarché La Guillebotte, les petits agendas de poche 2026 sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks.

OBTENIR UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU AVEC ANGERS LOIRE MÉTROPOLE



Les services de la communauté urbaine proposent une contribution financière pour l'achat d'un récupérateur d'eau installé sur une gouttière à déconnecter du réseau d'eau pluviale, afin de privilégier l'infiltration des eaux de pluie "à la parcelle".

Quels sont les critères pour bénéficier de cette subvention :

- Être propriétaire d'un logement dans une des communes d'Angers Loire Métropole
- Déconnecter définitivement sa gouttière du réseau collectif public d'eaux pluviales (dans la limite de deux gouttières par logement)
- Permettre au trop-plein du récupérateur d'eau de retourner dans son jardin
- Acheter un récupérateur d'eau de pluie neuf, d'une capacité minimale de 200 litres
- Cette subvention ne pourra pas être cumulée avec l'aide d'un autre organisme

Le montant de la subvention est lié au volume du récupérateur de 260€ à 360€.

*Pour tous renseignements :
www.angersloiremetropole.fr*

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026, les dates limites d'inscription sur les listes électORALES sont fixées au mercredi 4 février pour les demandes en ligne, et au vendredi 6 février pour les dossiers physiques.

UN JOB DATING LE 27 JANVIER



Le relais emploi du CCAS et l'agence Aboutir Emploi basée aux Ponts-de-Cé organisent un job dating le mardi 27 janvier de 10 h à 12 h dans les locaux du Trait d'Union, rue Abel Boutin-Desvignes. Ouvert à tous.

DU THÉÂTRE ET DU TRICOT... DANS VOTRE SALON !

Les artistes installés aux Ponts-de-Cé au Pavé (pôle des arts vivants éclectiques) offrent cette saison un cycle de 5 lectures théâtrales, réparties dans l'année. Intitulé «Du pain et des roses», il met en avant la thématique des femmes au travail.

Le prochain rdv a lieu le dimanche 25 janvier, à 16h, et se passera peut-être... chez vous !

Le service culturel à la recherche d'habitant.e.s prêts à ouvrir les portes de leur maison pour accueillir cette représentation originale : 2 comédiennes, une table, 2 chaises, et des spectateurs.trices, invitée.e.s à venir munis de leur tricot broderie, crochet, etc, pour savourer des textes au coin du feu !

La représentation sera suivie d'un goûter partagé.

Le service vous accompagnera pour répondre à toutes vos questions. Nul besoin d'un grand espace, juste une table et 2 chaises.

Si vous êtes intéressé.e, envoyez un mail avant le 31 décembre à : saisonculturelle@ville-lespontsdece.fr

zoom SUR ...



PIÉGEAGE DES FRELONS ASIATIQUES

La lutte contre le frelon à pattes jaunes (*Vespa velutina*), souvent appelé frelon asiatique, contribue à la protection de la biodiversité et à la sécurité des habitants. L'une des actions les plus efficaces est le piégeage de printemps qui cible les reines fondatrices afin de limiter la formation de nouveaux nids. Ce piégeage peut être réalisé par des particuliers. La destruction des nids complète cette action : le repérage et le signalement des nids primaires et secondaires à la mairie facilitent leur élimination. Ces efforts collectifs permettent de protéger les polliniseurs et d'assurer la sécurité de tous. Dans ce cadre, la Ville va, pour la troisième année, procéder à une distribution de pièges aux particuliers. Une trentaine sera disponible fin février, début mars et la répartition sera faite selon les quartiers.

Inscriptions à : dst@ville-lespontsdece.fr

MUTUELLE COMMUNALE

Dans le cadre d'une consultation publique, le CCAS a sélectionné deux mutuelles qui offrent l'accès, quels que soient l'âge, les ressources et l'état de santé, à une couverture santé fiable, de qualité et à des tarifs négociés et accessibles pour les Ponts-de-Céais. Cette offre cible principalement les personnes non éligibles à un contrat de groupe, telles que les retraités, les personnes en emploi précaire ou en emploi non salarié, au chômage ou les étudiants.

Pour tous renseignements :
Just : 08 09 56 00 00
ou sur www.just.fr
MCRN : 02 40 89 22 91
ou à infos@mcrn.fr



L'ÉCO-GESTE DU MOIS

Privilégiez le matériel reconditionné ou d'occasion pour l'achat de vos futurs téléphones. Tous les opérateurs téléphoniques et de nombreux

magasins spécialisés proposent désormais toute une gamme de téléphones reconditionnés, remis à neuf et garantis. Acheter un smartphone reconditionné, c'est réduire l'empreinte carbone en limitant la production de nouveaux appareils et limiter la consommation de ressources rares (métaux précieux, eau, énergie). En prolongeant la durée de vie des téléphones déjà existants, vous participez positivement à l'économie circulaire et à la réduction des déchets électroniques.

état CIVIL

NAISSANCES



OCTOBRE 2025

- 02 Nolann TROST
- 03 Ayden MORENNE BAH
- 05 Raphaël VIGNERON
- 06 Lambert BOBILLE
- 09 Jade NAMURA
- 19 Shenzo CROISILLE
- 23 Safiya NASERI
- 30 Tyago BRETON HERTER

NOVEMBRE 2025

- 02 Mahirah MAVOUNGOU TATY
- 21 Gauthier PICOT
- 22 Florine MCHANGAMA

MARIAGES



OCTOBRE 2025

- 18 Agnès FONTAINE / Jonathan DURAND
- 25 Fatiha SANAOUI / Maroan MAREI

NOVEMBRE 2025

- 28 Clémence MAZEAS / Alexandre BELLANGER

DÉCÈS



SEPTEMBRE 2025

- 22 Andrée GODART née MARTIN
- 23 Bernard CHOLLET
- 27 Jean VÉTAULT
- 28 René BEDOUET

OCTOBRE 2025

- 06 Joël VOISIN
- 07 Paulette JACOB née DAVY
- 09 Charline BORDEAU née NIVIAULT
- 12 Fabienne DALLE née SAULOUPE
- 14 Fortuné HANDORIN
- 22 Monique FERCHAUD née ACARIS
- 24 Renée DAVID née DESGRÉES
- 30 Hector EL'ADARI

NOVEMBRE 2025

- 05 Michel TOISNOS
- 05 Jean-Marcel PICHOT
- 06 Claudine PIHOUE née SINAUT
- 11 Eugénie BOUVET née FOUCHER
- 13 Suzanne LIÈVRE née COCHELIN
- 15 Paul CHAUVEAU
- 19 Jean-Pierre MOREAU
- 22 Liliane DE OLIVEIRA PAULO née BERTHELOT

TROIS COMPOSTEURS COLLECTIFS DANS LE QUARTIER LES MAZERIES-WALDECK-ROUSSEAU



Des composteurs collectifs ont été mis en place dans le quartier Les Mazeries-Waldeck-Rousseau afin de valoriser les biodéchets des habitants ne disposant pas de jardin.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités locales ont l'obligation de mettre en place des solutions de tri des biodéchets pour les habitants, conformément à la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) votée en 2020. Cette nouvelle réglementation vise à réduire l'empreinte carbone, produire du biogaz et améliorer la qualité des sols. Dans ce cadre, la Ville a installé des composteurs collectifs dans le quartier

des Grandes Maisons, à proximité de la médiathèque et à l'entrée du potager de la Boire salée. Suite à un sondage réalisé auprès d'habitants du quartier Les Mazeries-Waldeck-Rousseau, deux composteurs collectifs ont été mis en place avenue François-Mitterrand et un autre rue Toussaint-Louverture. Le suivi technique est assuré pendant dix-huit mois par l'entreprise Label Verte. Quant à la Ville, elle apporte la matière sèche, nécessaire pour garantir l'équilibre et la qualité du compost. Ces composteurs collectifs fonctionnent avec des permanences d'ouverture tenues par des bénévoles. Des bioseaux proposés pour faciliter le tri et le transport des biodéchets jusqu'au composteur, sont disponibles à la mairie. Une fois le compost arrivé à maturité, il est distribué aux habitants.

Direction des services techniques au 02 41 79 39 29

UN NOUVEL ESPACE VERT RUE DAVID D'ANGERS

La Ville a décidé d'aménager un espace vert rue David d'Angers, aux abords du projet immobilier de la Soclova. Ce nouvel aménagement permet d'associer biodiversité et convivialité.

En octobre 2024, la Ville a organisé en partenariat avec la Soclova une concertation auprès des riverains au sujet de l'aménagement d'un espace d'environ 1 800 m² situé au niveau du 54 rue David d'Angers. Parmi les souhaits et suggestions issus de l'atelier participatif, qui a réuni une vingtaine de personnes partagées en deux groupes, on peut citer : créer « un espace agréable, convivial et végétalisé où il fait bon vivre », « modifier les cheminements pour empêcher le passage des deux-roues », « créer un espace de jeux pour les enfants avec des bancs pour pouvoir discuter ». Les travaux, dont le montant est d'environ 75 000€, ont commencé en septembre 2025 et devraient se terminer d'ici à la fin de l'année. Les piétons vont ainsi bénéficier d'un cheminement bordé de gazon et d'arbres et de la mise en place d'une aire de jeux et de bancs. De plus, la commune a récupéré des troncs d'arbres pour créer un parcours ludique. Enfin, les places de parking existantes ont été conservées et désimperméabilisées. Cela contribue d'une part à réduire le ruissellement des eaux, et donc le risque d'inondation, d'autre part à favoriser leur infiltration et ainsi le rechargement des nappes phréatiques.



Mes contacts

Hôtel de Ville

02 41 79 75 75

Proxim'Cé

02 41 440 440

Police municipale

02 41 79 75 73

Le Trait d'Union (CCAS)

02 41 79 75 72

Maison des associations

02 41 79 70 67

Accueil Culture

02 41 79 75 94

Médiathèque

Antoine de Saint-Exupéry

02 41 79 76 00

Complexe sportif

François-Bernard

02 41 44 86 90

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les élections du mois de novembre ont rendu leur verdict. Les 313 écoliers des classes de CM1 et CM2 des 6 écoles ponts-de-céaises ont élu 22 conseillers municipaux qui forment le nouveau conseil municipal des enfants.



Les nouveaux élus le soir de la proclamation des résultats

Ont été élus.

Vignerons Davy Benicio, Chay Neyla, Pouillart Candice, Biotteau Jade, Picardeau Timea, Plouzeau Anne-Adele, Trost Kalysse, Mechenet Louise, Rollet Arthur, Gaudin Agathe, Rebai Ilyes, Al Mohamad Souleiman, Bourdillon Adelian, Al mohamad Yasmin, Lucas Soan, Gouraini Maissa, Chouteau Nola, Buron Pablo, Aich Zayd, Hakobyan Mariam, Cochard Theo, Gaël Naëlys, Cochin Tymeo, Rose Lea, Grayni Jinane, Danilo Lecoeur Jules, Masukina Cristina, Bourasseau d'Arlhoc Pablo, Albert Tarhan Solan, Mallet Alba, Gautret Candice, Joubert hay Salome, Morel Naël, Minier Antonin, Demey Lizzie, Corne Ines, Banchereau Rose, Berge Durand Raphaël, Mercier Louka, Babaud Charles.

Le conseil a été officiellement installé le 6 décembre dernier. Place désormais au travail en commission pour mettre en exécution les projets qu'ils ont à cœur de défendre.

PORTE OUVERTES DANS LE NOUVEL ELAN (ESPACE DE LOISIRS ET D'ANIMATIONS)

Après deux années de travaux, le nouvel espace jeunesse ouvrira ses portes en janvier prochain. Pour marquer cette ouverture des portes ouvertes seront organisées les 9 et 10 janvier, afin de faire connaissance avec ces nouveaux espaces municipaux qui hébergeront l'accueil passerelle pour les 11/13 ans, l'accueil jeunes pour les 14/17 ans et l'infos jeunes pour les 11/25 ans.

Animations diverses, tombola, défis sportifs, découverte des nouveaux espaces, quiz, diaporama seront au programme de ces deux journées.

Vendredi 9, de 16 h à 19 h puis samedi 10, de 10 h à 13 h 30, ouvert librement à tous au 17 bis avenue Gallieni.



L'ELAN ouvrira ses portes au public les 9 et 10 janvier

Les accueils de loisirs et de la jeunesse seront fermés les 26 décembre et 2 janvier prochain.

UN PROJET COMMUNAUTAIRE ET MUNICIPAL



Les travaux d'aménagement du quartier des Hauts-de-Loire se réalisent dans le cadre défini par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Lors de la séance du 18 novembre, le conseil municipal a acté les orientations générales du nouveau Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

DE QUOI PARLONS-NOUS ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est la pierre angulaire du Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) d'Angers Loire Métropole. Il donne une vision de l'avenir du territoire pour les 10 à 15 prochaines années et expose un projet global d'aménagement et développement, dans un objectif de cohérence avec l'ensemble des politiques publiques : urbanisme, habitat, déplacements, économie, équipements, environnement, etc. Dans le cadre de la révision générale du PLUi, un nouveau PADD a été présenté en septembre à la population lors de réunions publiques. Il a fait l'objet d'un débat en conseil communautaire d'Angers Loire Métropole le 13 octobre. C'est au tour des 29 communes de la communauté urbaine de débattre.

QUELLES SONT LES AMBITIONS DU PADD ?

Le PADD poursuit trois ambitions : transmettre les biens communs qui font la richesse du territoire, relever les défis des transitions et aménager un territoire dynamique et équilibré, alliant proximité et solidarité. La première ambition vise à préserver les sols et la ressource en eau, à reconnaître et

préserver la biodiversité et à protéger la diversité et la qualité des patrimoines (naturels et bâtis). Pour y parvenir, il est envisagé par exemple de réduire de 50% par rapport à 2011-2021 la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) d'ici 2031, d'atteindre l'objectif « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) d'ici 2050 et aussi de ralentir le cycle de l'eau et contribuer à son bon fonctionnement. Pour atteindre les deux autres ambitions, il s'agit notamment de renforcer la sobriété foncière en priorisant le renouvellement urbain, les réhabilitations et les rénovations. Parmi les autres pistes évoquées, on peut citer la maîtrise du développement de l'offre tertiaire en favorisant la réversibilité l'augmentation de l'utilisation des transports collectifs pour diminuer l'usage de la voiture individuelle et l'adaptation du territoire au vieillissement de la population, tout en maintenant l'accueil des étudiants.

CHIFFRE CLÉ
3
ambitions

QUELLES CONSÉQUENCES ?

La commune est engagée sur la question de la gestion de l'eau en particulier dans le quartier des Hauts-de-Loire. Elle mène également des actions en faveur du renouvellement urbain comme avec l'opération d'aménagement baptisée Les Portes-de-Cé. L'objectif est d'améliorer et densifier l'habitat, de promouvoir la mixité sociale et de créer de nouveaux espaces végétalisés. La Ville entend par ailleurs renforcer les trames vertes avec la mise en avant d'arbres remarquables et la création de corridors écologiques.

les échos du Conseil

Séance du
18 novembre 2025



CONTRAT AVEC L'ÉCO-ORGANISME ALCOME

La Ville a signé un contrat avec l'éco-organisme ALCOME pour la réduction des déchets des produits du tabac dans l'espace public. L'éco-organisme va fournir à la commune des outils de communication et de sensibilisation, mettre à disposition des cendriers de poche et des dispositifs de rue, apporter un soutien financier pour le nettoiement des rues et aussi assurer l'enlèvement et la prise en charge des coûts de valorisation des mégots collectés. Quant à la Ville, elle va créer un état des lieux des zones à forte concentration de mégots au sol et des dispositifs de collecte existants ainsi que des actions de sensibilisation, de communication et d'aménagement.

CONVENTION AVEC LE LYCÉE AGRICOLE LE FRESNE

Dans le cadre d'un partenariat, des élèves du lycée agricole Le Fresne ont participé au cours du dernier trimestre 2025 à un chantier école dont l'objectif était de réaliser un aménagement paysager dans le quartier de l'Île Est. Sont concernées d'une part la rue Joachim-du-Bellay en traversée du jardin public pour sécuriser l'accès des piétons à l'école Raymond-Renard depuis la rue Jean-Macé et d'autre part, la zone entre la base de canoë-kayak et la rue Maximin-Geilineau pour la mise en place d'un nouveau cheminement piétonnier.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE PHOTO-CLUB DES PONTS-DE-CÉ

Dans le cadre de leur politique culturelle et touristique, les élus ont approuvé une convention de partenariat avec le Photo-Club des Ponts-de-Cé. Du 10 janvier au 8 février 2026, l'association proposera à Rive d'Arts l'exposition «Le Geste Créeur» où sera présenté un ensemble de photographies réalisées auprès de différents artistes et artisans du territoire. Pour la production de cette exposition, les élus ont attribué à l'association une subvention exceptionnelle à hauteur de 1000€.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE COMITÉ D'ORGANISATION OPEN FÉMININ ANGERS LOIRE

Pour la quatrième année consécutive, la Ville contribue au bon déroulement de l'événement de tennis de l'Open Angers Loire Trélazé en mettant à disposition des équipements sportifs communaux et en particulier 2 courts de tennis pour les entraînements des joueuses pendant la durée du tournoi qui a eu lieu du 1^{er} au 7 décembre. Une convention de partenariat a été signée avec le Comité d'organisation de l'Open féminin, qui prévoit un certain nombre d'animations et une facilitation d'accès au tournoi notamment à destination des jeunes ponts-de-céais.

les échos du Conseil

MOT DE LA MAJORITÉ

Un budget sous contrainte mais volontariste

Une nouvelle fois, et comme l'année dernière, nous avons travaillé ce budget dans le climat d'incertitude engendré par l'instabilité de la politique nationale. Deux premiers ministres et trois gouvernements dans l'année n'aident pas à préparer sereinement un budget.

Nous le savons tous, la France fait face à un déficit public élevé, estimé à 6,1 % du PIB en 2024, avec pour objectif de le ramener à 4,7 % dès 2025. Pour y parvenir, le gouvernement a engagé un plan de réduction des dépenses publiques pour lequel les collectivités sont appelées à contribuer à hauteur de 2 milliards d'euros.

Nos orientations budgétaires ont donc été travaillées sur ces bases d'incertitude. Face à ces réalités, nous devons localement concilier plusieurs impératifs :

- Maintenir l'équilibre budgétaire, sans alourdir la fiscalité locale.
- Poursuivre nos investissements essentiels notamment ceux vers la transition écologique.
- Renforcer notre attractivité, pour soutenir l'emploi local et la vitalité de notre territoire.

Notre budget doit être à la fois rigoureux et ambitieux. Il doit refléter nos priorités : la jeunesse, la cohésion sociale, la préservation de notre environnement et l'adaptation de nos services aux besoins de la population

Trois points méritent d'être mis en avant :

Le premier concerne la fiscalité locale. Une nouvelle fois cette année, et conformément aux engagements pris devant les Ponts-de-Céais, les taux communaux de la taxe foncière et la taxe d'habitation n'augmenteront pas.

Le second est notre volonté de poursuivre des investissements importants et utiles aux habitants. L'année 2026 sera ainsi marquée par de gros travaux à la baignade qui, après plus de 30 ans de service, nécessite une sérieuse mise à niveau de ses installations techniques. L'année sera également marquée par la livraison de l'Elan, (l'espace de loisirs et d'animation) avenue Galliéni qui hébergera principalement les activités enfance et jeunesse. Et nous poursuivrons nos efforts liés à la transition écologique comme la fin du programme de renaturation des cours d'école et la poursuite de la rénovation thermique de nos bâtiments communaux.

Enfin, le troisième point c'est notre volonté de maintenir et de développer un service public local de qualité. Garder nos services publics en régie municipale, c'est l'assurance d'un contrôle sur la qualité des services rendus, celle aussi d'une transparence sur les coûts et les recettes.

Extrait du discours introductif au débat budgétaire en séance du conseil municipal

Les élus.es de la majorité municipale

L'ÉLU DE L'OPPOSITION

Non à l'austérité pour préparer la guerre !

Lors du congrès des maires, le gouvernement a annoncé un budget 2026 synonyme de vaches maigres pour les communes, et un général a déclaré qu'il faudra bientôt « accepter de perdre nos enfants » à la guerre. Les deux sont liés : c'est pour préparer la boucherie que l'argent va aux canons au lieu des services utiles à la population. C'est pourquoi j'ai proposé la motion suivante lors du conseil municipal du 18 novembre :

« Nous, élus de la commune des Ponts-de-Cé, nous adressons aux élus des autres communes du pays, au-delà des appartenances partisanes, pour pousser un cri d'alarme et de colère : nous refusons la stagnation voire la baisse de notre dotation globale de fonctionnement, qui réduit les services publics, à un moment où tant de familles modestes, frappées par la crise, en ont besoin plus que jamais.

L'argent public pour la santé et l'hôpital, pas pour les Rafale ; pour l'éducation, pas pour les grands patrons ; pour les collectivités, pas pour les privilégiés !

Ce sont chaque année plus de 200 milliards que l'Etat gaspille en aides diverses aux « assistés de la République » que sont les grandes fortunes. Chaque année, le budget des armées augmente, remplissant d'autant les poches de la famille Dassault et d'autres marchands de mort.

Nous estimons la crise sociale trop grave pour que ce grand détournement perdure : les capitalistes doivent rembourser les sommes volées : l'argent public pour les services publics ! »

Didier Lizé

élu de la liste « Lutte ouvrière - Faire entendre le camp de travailleurs »

Contact : didier.lize@wanadoo.fr

permanences DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS.ES

• Jean-Paul PAVILLON

Maire

Jeudi : 8h30 - 10h.

Tous les 15 jours.

• Vincent GUIBERT

**Adjoint à la vie associative,
à la citoyenneté et à la culture**

Vendredi après-midi : sur RDV.

• Emilie BOYER

**Adjointe aux finances
et au tourisme**

Mardi : 17h - 18h sur RDV.

• Édith CHOUTEAU

**Adjointe aux solidarités
et aux ressources humaines**

Jeudi après-midi : sur RDV.

• Jean-Philippe VIGNER

**Adjoint à l'aménagement et
au développement économique**

Vendredi : 16h30 - 17h30 sur RDV.

• Robert DESCEUVRE

**Adjoint aux travaux
et à la transition écologique**

Jeudi : 10h - 12h sur RDV.

• René RAVELEAU

Adjoint aux sports et loisirs

Mardi : 8h30 - 10h30 sur RDV.

• Valérie LIOTON

**Adjointe à l'éducation,
à l'enfance et à la jeunesse**

Lundi : 10h - 12h sur RDV.

ANNE RUELLAN

UN ART DE VIVRE AVEC SOI ET LES AUTRES

*Arrivée en Anjou il y a dix ans,
Anne Ruellan forme des particuliers
et des structures publiques ou
privées à la Communication*

*NonViolente. Cette méthode donne
des clés pour vivre des relations
de qualité avec soi et les autres.*

**« Quelle planète laisserons-nous à nos enfants ?
Quels enfants laisserons-nous à la planète ? ».**

Cette phrase de Pierre-Rabhi, l'un des pionniers de l'agriculture écologique en France, a interpellé Anne Ruellan alors qu'elle était chargée de mission Développement durable à la mairie de Massy-Palaiseau (Essonne). Animée par des questions liées à l'éducation et à la conduite du changement, elle a trouvé en bibliothèque « Les mots sont des fenêtres (ou bien ce sont des murs) », ouvrage dans lequel l'auteur, le psychologue américain Marshall Rosenberg, explique le processus de la Communication NonViolente (CNV). La découverte de cette méthode de communication lui donne envie de se former. Elle se rend en Belgique pour en apprendre les bases avec Thomas d'Ansembourg. « **J'ai pris une claque, sourit-elle, et j'ai compris l'importance d'un retour à soi, à sa propre violence vis-à-vis de soi-même et vis-à-vis des autres à travers des jugements, des critiques et des exigences** ». Convaincue par cette méthode qu'elle utilise tant dans sa vie professionnelle que personnelle, elle

« La Communication NonViolente est un art de vivre avec soi et avec les autres »

décide d'intégrer un parcours de certification. Devenue formatrice certifiée en Communication NonViolente par le CINCNV (Centre International de la CNV) en 2021, elle a eu l'opportunité d'écrire le livre « Ma bible de la Communication NonViolente », aux Editions Leduc en 2024.

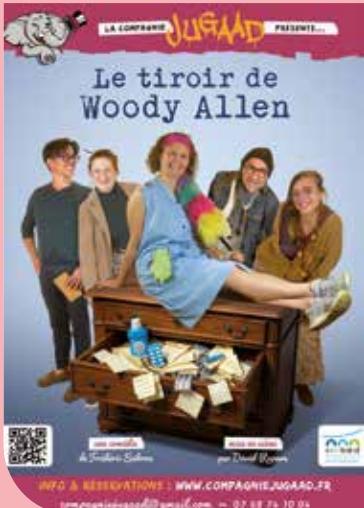
Aujourd'hui, elle propose des formations de base et de perfectionnement pour les particuliers. Elle intervient aussi dans des établissements scolaires et des struc-



tures comme la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), l'ADEME ou l'Ecole supérieure des agricultures (ESA) d'Angers. « **Je leur donne des clés pour développer des compétences relationnelles et ainsi prévenir les risques psychosociaux** », résume-t-elle. Pour une première découverte de la CNV, Anne Ruellan propose un module de formation (Introduction à la CNV) au Manoir du Rivet, aux Ponts-de-Cé, les 22-23 janvier ou 30-31 janvier 2026. Ces formations sont financables via le compte professionnel de formation (CPF) ou via les opérateurs de compétences (OPCO), chacun d'eux est lié à une branche professionnelle. « **La CNV permet d'être plus conscient des interprétations et des projections que nous faisons sur l'autre, d'accueillir et d'exprimer nos émotions, d'écouter par-delà les propos ou comportements dérangeants, d'apporter de la clarté à ce que nous vivons, disons et voulons tout en initiant un dialogue sincère, authentique et respectueux** », conclut-elle.

<https://lacoopcnv.com/formateurs/anne-ruellan>

zoom SUR ...



LA COMPAGNIE JUGAAD ANIME LE RÉVEILLON DE LA NOUVELLE ANNÉE !!!!

Une fois n'est pas coutume, la troupe présentera son nouveau spectacle pour le réveillon de la nouvelle année au Théâtre des Dames : Le tiroir de Woody Allen - Une comédie de Frédéric Sabrou mise en scène par David Ropars. Et si la source des grandes idées ne se trouvait pas dans le tiroir d'un génie, mais dans les conversations du quotidien ? Martin et Anabelle, deux auteurs en panne d'idée, décident d'improviser un scénario en direct. Sous nos yeux, ils créent Benoît, un scénariste qui trouvera son inspiration là où personne ne la cherche : auprès de Jocelyne Magloire, sa femme de ménage. Une comédie acide et cynique sur la création artistique, le besoin d'argent, et le mépris des élites pour la culture populaire.

Théâtre des Dames à 18h et 20h30 le mercredi 31 décembre - Tarif unique 15 €

CHANTELOIRE ET A PORTÉE DE VOIX EN CONCERT

La salle Emstal accueillera deux chorales amateurs dimanche 8 février 2026 à 15h. Chanteloire et la chorale A Portée de Voix donneront pour la première fois un concert commun qui réunira deux fois 50 choristes sur scène. La chorale Chanteloire interprétera les derniers titres de son répertoire de variétés françaises sous la direction de son chef de chœur Laurent Bourgoin, accompagné au piano par Amandine Lafferrière. Quant à la chorale A Portée de Voix, son répertoire va de Calogéro à Vianney, Pascal Obispo, Slimane, Zaze et Icare. Son chef de chœur est David Boukhalfa.

Prix des places : 10 €. Réservations via Hello Asso ou par téléphone au 06 16 23 31 43. Billetterie sur place le jour du concert. Le spectacle sera placé sous le signe de la chandeleur, boissons et crêpes à la buvette.



LA TIMBALE FAIT UNE PAUSE

La Timbale sera fermée pendant les vacances de Noël (pas d'ouverture les 26 décembre et 2 janvier) et ré-ouvre ses portes le vendredi 9 janvier avec une soirée jeux ! Assemblée générale le vendredi 30 janvier à 20h, c'est l'occasion de venir échanger sur ce qui se passe dans ce bar associatif ouvert à toutes et tous. L'AG sera suivie d'un Blind Test (vers 21h) !



TOURNOI DE BELOTE AVEC L'AAECC HAND-BALL

Le vendredi 9 janvier, la section hand-ball de l'AAECC organise un tournoi de belote ouvert à tous à partir de 19 h au club-house de la salle Ligéria, avenue Galliéni.

Réservation au 06 19 74 96 59



1^{ER} STAGE « ÉCOLE DES CADRES » DE L'AIKIDO

Art martial japonais fondé au 20e siècle par Morihei Ueshiba, l'aïkido ne cherche pas à vaincre l'autre, mais plutôt à neutraliser une attaque sans violence. C'est une discipline qui met l'accent sur l'harmonie, le respect, et le développement personnel, autant physique que mental.

Les 18 et 19 octobre s'est tenu aux Ponts-de-Cé, le 1^{er} stage national intitulé « École de cadres » organisé par la fédération Française d'Aïkido et Budo (FFAB). L'événement a rassemblé une soixantaine d'enseignants. Pendant ces 2 jours, les participants ont pratiqué et échangé autour de la transmission pédagogique et de l'adaptation des techniques à différents publics. La soirée du samedi a été marquée par une conférence dédiée à la culture japonaise.



LA CIE LYRIQUE MUSARTIS ET LE CHŒUR DUMNACUS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE HENRI-DUTILLEUX EN CONCERT

Deux dates en décembre : le samedi 20 à 20h30 au Théâtre des Dames et le dimanche 21 à 16h au théâtre de l'Avant-scène à Trélazé. Au programme, les solistes et le chœur donneront des extraits des Opéras de « Carmen » de G. Bizet, de « Norma » de V. Bellini, de « Madame Butterfly » de G. Puccini et de « L'Italienne à Alger » de G. Rossini.

Réservation conseillée au 02 41 69 13 51

Tarif : 12 € (10 € pour les adhérents et les élèves et l'école de musique).

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR L'ASPC BADMINTON

Stéphane Leclercq et Martin Pichouron ont pris les rênes du club pour la saison 2025-2026, succédant à Claire Hesse. Si le club compte actuellement 310 licenciés, l'objectif est de retrouver et dépasser les 358 adhérents de la saison passée. Et pour cela, l'ASPC Badminton mise sur trois piliers fondamentaux : le badminton pour tous, un projet sportif ambitieux et une gestion financière maîtrisée.

Le club peut compter sur une équipe technique de qualité, emmenée par Henri Laumuno, ainsi que sur des partenaires fidèles et engagés.

Rejoignez l'aventure ! Vous aimez le badminton ? Vous recherchez un club convivial, dynamique et performant ? L'ASPC Badminton vous ouvre ses portes en loisir ou compétiteur, débutant ou confirmé.



La Ville des Ponts-de-Cé

vous souhaite

UNE BONNE ANNÉE



2026



D'UNE RIVE À L'AUTRE,
D'UNE ANNÉE À L'AUTRE

